



## **LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE RECRUTE**

### **2 AGENTS.ES DE MAINTENANCE DES BATIMENTS / ELECTRICIENS.NES Au sein de la direction générale des services techniques**

#### **CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS TECHNIQUES OU DES AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX**

##### ***Par voie statutaire ou à défaut contractuelle***

Constituée autour de GRASSE, Capitale Internationale des Parfums et Sous-préfecture des Alpes-Maritimes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'étend sur 23 communes, 490 km<sup>2</sup> et regroupe 100 000 habitants.

Rattaché au responsable de la régie technique, vous serez chargé de :

#### **MISSIONS**

En qualité d'électricien :

- Assurer le diagnostic de pannes, appliquer les mesures de protection,
- Assurer le dépannage des installations courantes,
- Réaliser une installation électrique simple,
- Assurer la maintenance et l'entretien des installations électriques des bâtiments de courant fort / faible : consignation, sécurisation, levée des observations émises lors des vérifications électriques annuelles, recherche de pannes (sur luminaires, alarmes intrusion, alarmes incendie type 4, onduleurs, sources centrales, transformateurs, vidéosurveillance.....).

En qualité d'agent polyvalent :

- Participer en cas de besoin, à des missions de travaux d'entretien de premier niveau sur d'autres corps de métiers,
- Soutenir logistiquement le montage de réunions ou de manifestations publiques.

#### **CONDITIONS D'EXERCICE**

- Port des EPI obligatoire,
- Travail en extérieur, station debout prolongée, fréquente,
- Manipulation de petites charges,
- Mobilité sur plusieurs lieux (territoire communautaire).

#### **DIPLOMES, COMPETENCES, QUALITES**

- Diplôme en électricité (CAP/BEP électricien),
- Habilitations électriques à jour,
- Connaissances des différentes normes électriques en vigueur,
- Connaissances de la réglementation de la sécurité des ERP,
- Capacités à effectuer un travail soigné et méticuleux,
- Autonomie dans la prise de décisions techniques,
- Capacités à planifier et anticiper, à gérer les urgences,
- Esprit d'équipe, sens du service public, de la ponctualité,
- Permis B obligatoire.

## **REMUNERATION**

- Rémunération indiciaire, régime indemnitaire.

## **AVANTAGES**

- Titres restaurant, participation mutuelle, réduction sur les transports, Comité des Œuvres Sociales.

**Le recrutement se fera dès que possible**  
**Adresser les candidatures (CV et lettre de motivation)**  
**avant le 03 mai 2025 à :**

Monsieur le Président - Communauté d'Agglomération du PAYS DE GRASSE  
57 Avenue Pierre Sépard - BP 91015 - 06131 Grasse Cedex

Tél : 04 97 05 22 00 - [www.paysdegrasse.fr](http://www.paysdegrasse.fr)

Ou par mail : [recrutement@paysdegrasse.fr](mailto:recrutement@paysdegrasse.fr)